

Palestine : la liste des entreprises complices de la colonisation enfin publiée par l'ONU

Établie en 2016, il aura donc fallu attendre quatre ans pour que l'ONU publie la liste des entreprises qui ont "directement ou indirectement, permis la construction et la croissance des colonies de peuplement, les ont facilitées et en ont profité", autrement dit des entreprises complices du "crime de colonisation", un crime reconnu par la justice française et considéré comme un crime de guerre au regard du droit international. Sa publication avait été entravée par l'administration Trump, et ce n'est sans doute pas un hasard qu'elle intervient après que le mal-nommé "deal du siècle" ait définitivement disqualifié ses auteurs sur la question de la colonisation.

Mieux vaut tard que jamais, et nous nous réjouissons de la publication d'une telle liste qui ne fait que confirmer ce que les Palestiniens et les militant.es du monde entier répètent depuis des années. Montrer du doigt ces entreprises ne suffit plus, et il convient désormais de mettre fin à l'impunité, de faire cesser cette complicité, de faire respecter le droit international, et de faire pression sur ces entreprises si elles ne le respectent pas. Cette liste appelle à des mesures légales et coercitives, ainsi qu'au renforcement de la campagne de Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS).

Quelles sont ces 112 entreprises israéliennes et internationales prévenues et donc récidivistes? Plusieurs sont déjà visées par la campagne BDS à travers le monde, en particulier des entreprises de tourisme (*Airbnb, Expedia, TripAdvisor, Booking, eDreams* et *Opodo*), la compagnie nationale israélienne d'eau *Mekorot*, ou *Delta*, le concessionnaire exclusif de *Puma* en Israël.

Les seules entreprises françaises explicitement citées sont *Alstom, Egis* et *Egis Rail*, ciblées par Solidaires et de nombreuses autres organisations (citons entre autres la CGT, la CFDT, Al Haq, l'AFPS, la LDH, la FIDH ou la Campagne BDS France), pour leur implication dans le tramway de Jérusalem. Bien qu'elles se soient retirées d'appels d'offres visant l'extension de ce tramway, la présence de ces entreprises dans la liste de l'ONU prouve qu'elles sont toujours impliquées dans la maintenance du tramway et la coordination du projet, et que la campagne dans laquelle Solidaires est impliquée est plus que jamais justifiée pour faire respecter le droit international.

La liste des Nations Unies comporte certaines imprécisions. Par exemple, si elle montre du doigt cinq banques israéliennes, elle passe sous silence que ce sont celles dans lesquelles la société d'assurance française AXA investit, et pour lesquelles une campagne de dénonciation menée par Solidaires et sensiblement les mêmes organisations se trouve là encore justifiée au plus haut niveau. De même, si elle cite *Altice Europe* comme une entreprise néerlandaise complice de la colonisation israélienne, elle passe sous silence qu'il s'agit en fait de la maison mère de la française *SFR*, ou que le groupe *General Mills* représente entre autres les marques *Häagen-Dazs, Géant Vert* ou *Yoplait*...

**31 rue de la Grange
aux belles
75 010 Paris**

Téléphone 33 1 58 39 30 20
Télécopie 01 43 67 62 14

contact@solidaires.org
www.solidaires.org



Enfin, le comité national palestinien du BDS souligne de nombreux "oublis" de cette base de données, contre lesquelles des campagnes sont en cours, suite à des implications irréfutables dans des activités commerciales dans ou avec les colonies, citant pêle-mêle *Hewlett Packard, Hyundai Heavy Industries, Volvo, Caterpillar, Heidelberg Cement, Cemex, G4S* ou *Elbit*.

Alors que ces entreprises s'enrichissent impunément aux dépens des Palestiniens, **il est anormal que ce soient des citoyens qui se voient poursuivis pour les avoir dénoncés**. Le comité national palestinien du BDS appelle "toutes les institutions publiques, les conseils municipaux, les églises, les syndicats, les organisations culturelles, les universités, les fonds d'investissement et autres, de cesser d'avoir des contrats avec les compagnies sur la liste onusienne de la honte, de faire des achats de ces compagnies ou d'y investir, pour éviter toute complicité avec l'entreprise coloniale d'Israël."

Comme dans les années 1980, il convient que la campagne citoyenne de boycott de l'apartheid israélien soit enfin rejointe par les Nations Unies, et le comité national palestinien du BDS voit "la publication de cette base de données comme la première mesure significative et concrète par un organisme onusien pour faire rendre des comptes aux compagnies israéliennes et internationales qui rendent possibles les graves violations des droits palestiniens par Israël et en tirent profit."

Nous attendons des entreprises dénoncées, et en particulier françaises, qu'elles respectent la loi et qu'elles cessent immédiatement leur complicité avec le régime d'occupation militaire, de colonisation et d'apartheid israélien. Par la campagne BDS, nous voulons maintenir la pression sur ces entreprises, mais aussi sur le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits humains pour qu'il complète et actualise la liste publiée. Solidaires, engagée dans le mouvement BDS pour les droits palestiniens, continuera sa lutte pacifique pour la liberté, la justice, l'égalité, et pour mettre fin à toute complicité avec le régime d'oppression israélien.

Le rapport officiel du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits humains est ici :

<https://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=25542&LangID=E>

La liste des entreprises complices de la colonisation en format word est ici :

https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session43/Documents/A_HRC_43_71.docx